

## NOTE AUX UTILISATEURS

Le présent document constitue l'édition 2017 du RSE-M.

Les nouveaux textes et les parties modifiées par rapport à l'édition 2016 du RSE-M sont repérés dans la marge par un trait vertical. Les chapitres correspondant à une refonte complète sont indiqués par un double trait vertical au niveau du titre concerné. Le tableau récapitulatif des FM et des paragraphes modifiés dans la présente introduction permet de connaître la portée de la modification.

Cette mise à jour intègre les aménagements amenés par les fiches de modification 254 à 275.

Les évolutions apportées dans cette nouvelle édition concernent notamment :

### TOME I :

- **B 1200 et B 8510** : Précisions concernant les limites du CSP
- **A 1700** : création d'un chapitre sur la conservation à l'arrêt des équipements du circuit secondaire (cas des GV en particulier), notamment les spécifications chimiques de conservation.
- **B 4000** : Mise en cohérence des paragraphes du B 4000 qui font appel à une technique de ressuage manuel pour les examens requis au titre de la défense en profondeur (hypothétiques défauts) avec le RCC-M MC 4000.
- **B 4800 et B 4900** : Création des deux chapitres B 4800 (examens des tuyauteries du CPP et du CSP) et B 4900 (examen global du CPP), faisant suite à la mise à jour du chapitre B 4000 depuis 2015 pour être en cohérence avec les pratiques actuelles.
- **B 9000** : Création d'un chapitre spécifique à la VCI, qui n'est pas une requalification périodique ni une inspection périodique et mise à jour du texte.

### TOME II :

- **Annexe 1.1** : Ajout de définitions.
- **Annexe 1.3** : Mise à jour de l'édition appelée pour le RCC-M ; ajout de Publications Techniques de l'AFCEN.
- **Annexe 1.4** : Mise à jour de références suite aux évolutions du RCC-M.
- **Annexe 1.8** : Retrait de l'annexe.
- **Annexe 1.9** : Retrait de l'annexe.
- **Annexe 4.3** : Clarification de la définition existante d'un paramètre essentiel : suppression de la référence au paramètre de premier ordre et ajouts de quelques compléments afin de renforcer la surveillance sur site de ces paramètres.
- **Annexe 4.4** : Mise à jour complète des chapitres II et III de l'annexe 4.4 relatifs à l'examen par courants de Foucault des tubes de générateur de vapeur pour tenir compte des nouvelles sondes (STT) et donner une meilleure description des modes opératoires ainsi qu'à l'examen par écoute acoustique pendant l'épreuve hydraulique du CPP.